Extrait du www.acdn.net

https://acdn.net/spip/spip.php?article402

Démocratie nucléaire

Date de mise en ligne : mercredi 26 mars 2008

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Le 23 mars 2008, Bruno Guigue, sous-préfet de Saintes, a été limogé pour avoir publié sous son propre nom, sans pour autant se référer à ses fonctions, un commentaire de texte qui n'a pas plu au gouvernement. Le 25 mars, Stéphane Lhomme, porte-parole du Réseau « Sortir du nucléaire », a été convoqué et gardé à vue par la DST, pour avoir publié il y a deux ans un document d'EDF mettant en évidence la fragilité d'un réacteur EPR en cas de crash aérien.

Or le 21 mars, nous avons invité M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, et M. Jean-Claude Mallet, président de la Commission du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale, à exposer leurs points de vue -qui ne sont pas les nôtres- lors des 3e Rencontres internationales pour le désarmement nucléaire, biologique et chimique (3e RID-NBC) qui auront lieu à Saintes les 9, 10 et 11 mai prochain.

La question se pose donc : le désarmement nucléaire fait-il partie des sujets dont il est permis de parler ? Nous avons la faiblesse de croire que oui, et le Conseil municipal de Saintes aussi : le 5 mars dernier, il a voté à l'unanimité l'adhésion de la Ville aux « Maires pour la paix », et une subvention pour la tenue des 3e RID.

Dans ces conditions, et par souci d'équilibre, nous nous voyons tenus d'inviter MM. Guigue et Lhomme à intervenir dans le débat, le premier sur le conflit israélo-palestinien dans cette « poudrière nucléaire » qu'est le Moyen-Orient, le second sur le rôle de l'EPR dans la prolifération nucléaire. Pour ce qui nous concerne, nous assurons le gouvernement que ses représentants auront droit à une parole totalement libre. Nous espérons qu'ensuite, ils ne seront ni limogés, ni convoqués par la DST au titre du « secret défense ».

Copyright © www.acdn.net